



La Métropole durable en débat à Arcueil - 22 juin 2015

Synthèse brève

Le 22 juin 2015 avait lieu à Arcueil, dans le cadre de la consultation citoyenne « Mon Grand Paris », un débat sur la Métropole durable, organisé par Paris Métropole en partenariat avec la communauté d'agglomération Val de Bièvre, et information aux communes voisines.

Les 60 participants ont été accueillis par :

- **Jean-Jacques Bridey**, Député-Maire de Fresnes et Président de la CAVB ;
- **Daniel Breuiller**, Maire d'Arcueil, vice-président du conseil départemental du Val-de-Marne ; vice-président de Paris Métropole
- **Patricia Tordjman**, Maire de Gentilly ;
- **Françoise Sourd**, Maire-Adjointe de L'Hay-les-Roses, Déléguée aux Affaires sociales et à la famille ;
- **Jean-Luc Laurent**, Député-Maire du Kremlin-Bicêtre ; membre du Bureau Paris Métropole.

Avec la participation de M. François Lucas, Préfet, Directeur de la Mission de préfiguration sur la Métropole du Grand Paris.

Les participants ont débattu par table sur des questions relatives à la reconstruction de la ville sur la ville, la gestion des déchets, la transition énergétique, la réduction des nuisances, de la pollution et du bruit, ainsi que de la nature en ville. Les débats ont ensuite donné lieu à une discussion en plénière avec les élus et les experts.

Les sujets suivants ont été évoqués à plusieurs reprises durant la soirée, et ont fait l'objet de nombreux échanges et débats :

- L'adaptation au changement climatique à différentes échelles (quartiers, villes, métropole, etc.) en termes d'équipements publics, d'aménagement du territoire, d'origine des architectures et du paysage ;
- La gestion des déchets et des grands services urbains à travers des politiques d'éducation envers les habitants et les élus ;
- La limitation de l'usage de la voiture au profit de celui du vélo, tout en aménageant les berges de seine pour faciliter l'accès à pieds par le public de ces espaces ;
- La crainte quant à la Métropole du Grand Paris, dont la création causerait le déni de la démocratie.

Les points essentiels évoqués par les participants :

Concernant la reconstruction de la ville sur la ville, les participants ont évoqué les enjeux de transition entre grands espaces de vie, espaces verts et grands équipements publics, ainsi que des toitures et terrasses végétalisées. Certains ont insisté sur l'importance de l'échelon

local pour la prise de décision, tout en évoquant le rôle des autres échelons (régional et métropolitain).

S'agissant de la gestion des déchets et des grands services urbains, ils se sont interrogés sur les politiques d'éducation et de sensibilisation à la réduction des déchets, le développement des poubelles de tri public à l'échelle métropolitaine (l'exemple de l'harmonisation des couleurs), le respect de la chaîne de tri des déchets et le développement de la recherche sur le biodégradable.

En matière d'adaptation au changement climatique, ils ont appelé à un équilibre est-ouest plus juste entre les territoires et au développement de transports en commun mieux répartis entre les territoires et plus accessibles financièrement. Ils ont insisté sur le développement de la pratique du vélo, à travers la création de parking-vélos sécurisés près des gares (Grand Paris Express notamment), et sur la nécessité de rénover également les bâtiments administratifs. Enfin, ils ont appelé à des investissements sur le long terme en la matière, et évoqué leurs attentes vis-à-vis de la future COP 21.

Concernant la réduction des nuisances, de la pollution et du bruit, ils ont émis l'idée de développer le fret fluvial et ferré, pour réduire le nombre de camions sur la route. Ils ont par ailleurs appelé au développement de transports en commun plus accessibles, de façon à limiter le trafic routier, ainsi qu'à la réduction de la production de véhicules fonctionnant au diesel. Enfin, ils ont appelé à privilégier des mécanismes d'incitations, via par exemple des primes à l'achat de véhicules propres.

S'agissant de la nature en ville, les participants ont évoqué le développement de trames vertes et d'architectures écologiques (jardins partagés, toitures végétalisées, panneaux solaires, etc.) au cœur des villes, ainsi que la création de maraîchages urbains, tout en posant la question des terrains disponibles pour ce type de réalisations.

Jérémy Moles, Architecte-Urbaniste chez Dominique Perrault Architecture (DPA), membre du Conseil scientifique de l'Atelier International du Grand Paris, est ensuite intervenu pour rappeler que les outils classiques de l'urbanisme et de l'architecture ne permettraient pas d'appréhender la métropole dans toutes ses complexités, et a ainsi insisté sur la nécessité de ces échanges avec les citoyens.

Lors de la séance plénière, les échanges entre élus, techniciens et habitants ont porté sur :

- L'association des habitants à l'ensemble du processus de construction métropolitaine ;
- L'avenir de l'échelon communal et des pouvoirs du Maire dans cette évolution ;
- Le maintien de la proximité avec les citoyens, par le développement des outils de la démocratie participative et le risque d'une recentralisation des pouvoirs ;
- L'articulation entre la future Métropole et la Région, et la pertinence d'avoir deux structures distinctes ;
- L'articulation entre la future Métropole et l'exercice de la compétence transport à l'échelle francilienne.
- La concentration des pôles de travail à proximité des domiciles afin de réduire les déplacements.